



Programme des
Nations Unies pour
l'environnement



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/38
3 novembre 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-cinquième réunion
Montréal, 5-7 décembre 2001

PROPOSITIONS DE PROJETS : GÉORGIE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes :

Réfrigération :

- Mise en oeuvre du Plan de Gestion des frigorigènes (PGF) : programme d'encouragement pour les utilisateurs finals des sous-secteurs de la réfrigération commerciale et industrielle et du transport réfrigéré PNUD
- Mise en oeuvre du PGF : surveillance des activités du PGF PNUD
- Mise en oeuvre du PGF : programme de formation dans le secteur de la réfrigération (phase III) PNUE

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET GÉORGIE

SECTEUR: Réfrigération Usage de SAO dans le secteur (2000) : 21,5 tonnes PAO

Seuils coût-efficacité des sous-secteurs : S.O.

Titres des projets :

- (a) Mise en oeuvre du PGF : programme d'encouragement pour les utilisateurs finals des sous-secteurs de la réfrigération commerciale et industrielle et du transport réfrigéré
- (b) Mise en oeuvre du PGF : surveillance des activités du PGF
- (c) Mise en oeuvre du PGF : programme de formation dans le secteur de la réfrigération (phase III)

Données relatives au projet	Plan de gestion des frigorigènes		
	Utilisateurs finals	Surveillance	Formation en réfrigération
Consommation des entreprises (tonnes PAO)	7,41		
Incidences du projet (tonnes PAO)	1,50		
Durée du projet (mois)	36	72	12
Montant initial demandé (\$US)	101 000	16 350	20 000
Coût final du projet (\$US):			
Surcoût d'investissement (a)	101 000	16 350	
Coûts d'imprévus (b)			
Surcoût d'exploitation (c)			
Coût total du projet (a+b+c)	101 000	16 350	
Participation locale (%)	100 %	100 %	100 %
Taux d'exportation (%)	0 %	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	101 000	16 350	20 000
Rapport coûts/avantages (\$US/kg)	20,20		
Financement de contrepartie confirmé?			
Organisme national de coordination	Ministère de l'Environnement et des ressources naturelles	Centre national de l'ozone	Centre national de l'ozone
Agence d'exécution	PNUD	PNUD	PNUE

Recommandations du Secrétariat			
Montant recommandé (\$US)	101 000	16 350	20 000
Incidences du projet (tonnes PAO)	1,50		
Rapport coûts/avantages (\$US/kg)	20,20		
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	13 130	2 126	2 600
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$US)	114 130	18 476	22 600

DESCRIPTION DU PROJET

Mise en oeuvre du PGF: programme d'encouragement pour les utilisateurs finals des sous-secteurs de la réfrigération commerciale et industrielle et du transport réfrigéré

Mise en oeuvre du PGF: surveillance des activités du PGF

Mise en oeuvre du PGF: programme de formation dans le secteur de la réfrigération (phase III)

1. Le comité exécutif a approuvé le projet de PGF en Géorgie lors de sa 23e réunion comprenant les programmes de formation de ses agents de douane et de ses techniciens d'entretien en réfrigération (selon le programme d'application du PNUE) et un projet de récupération et de recyclage (selon le programme d'application PNUD) (PNUE/OzL/Pro/23/29).
2. En 2000, la consommation totale de SAO en Géorgie a été évaluée à environ 21,5 tonnes PAO, surtout des CFC-12 employés pour l'entretien de l'équipement (la référence pour les CFC est de 22,5 tonnes PAO).
3. En 1997, le Département d'État de la normalisation, de la métrologie et de la certification a formé un comité technique spécial de normalisation pour le secteur de la réfrigération. L'article 54 de la Loi sur la protection de l'air ambiant (adoptée par le parlement de la Géorgie en 2000) porte sur la protection de la couche d'ozone. Le ministère de l'Environnement est désigné comme l'agent responsable de la mise en oeuvre du programme de pays et des systèmes d'autorisation pour la surveillance des importations de SAO). En outre, un décret présidentiel sur le contrôle des SAO dans le pays a été soumis au Bureau de l'État. Il est proposé que des contrôles soient appliqués aux quotas en 2003.
4. Le gouvernement de Géorgie a soumis la proposition de projet de mise à jour du PGF ainsi qu'une lettre d'accompagnement indiquant son engagement et les implications financières associées à la décision 31/48. La mise à jour du PGF comprend un programme d'encouragement pour les utilisateurs finals et des activités supplémentaires de formation pour les techniciens en entretien ainsi qu'un sous-projet pour la surveillance de la mise en oeuvre du PGF.
5. Lors d'une étude récente sur les entrepôts frigorifiques menée en Géorgie, on a trouvé :
 - a) que bien que certaines installations fussent bien entretenues, et que la conversion à des frigorigènes à teneur en PAO faible ou nulle n'exigerait que des modifications mineures, il faudrait néanmoins reconstruire ou remplacer d'autres installations;
 - b) que la conversion des installations plus récentes (installées après 1995) à des frigorigènes contenant peu ou pas de PAO serait relativement facile;
 - c) que, en général, la conception de la plupart de systèmes de frigorigènes empêche le simple rattrapage pour les frigorigènes à hydrocarbures, ce qui exigerait une conception nouvelle et importante et une mise à jour des installations électriques.

6. Sur la base des résultats de l'étude, le gouvernement de la Géorgie a soumis un projet de mise en oeuvre, au cours d'une période de 3 ans, pour l'établissement d'un programme d'encouragement visant à inciter les utilisateurs finals de la réfrigération à remplacer ou à reconverter de façon permanente leur équipement existant à base de SAO à l'utilisation de frigorigènes à teneur en PAO faible ou nulle. Le gouvernement a déterminé 8 entreprises utilisatrices finales, qui sont jugées de haute priorité étant donné leur importance stratégique pour l'économie dans son ensemble. Ces entreprises seraient admissibles à une prime incitative, à être déterminée pendant la mise en oeuvre du projet, mais limitée à un maximum combiné de 60 000 \$US. D'autres entreprises utilisatrices finales pourraient se prévaloir de l'assistance technique lors du projet, et un atelier serait organisé à la fin du projet. Le coût total du projet est de 101 000 \$US et la quantité estimative de CFC-12 à éliminer est d'environ 5 tonnes PAO.

7. La mise à jour du PGF comprend aussi un projet complémentaire pour la formation de techniciens en réfrigération, y compris un sous-élément pour la certification des techniciens d'entretien, à un coût de 20 000 \$US. Dans le cadre de ce programme, un certificat sera remis aux techniciens qui ont réussi la formation et qui seront alors aptes à acheter des CFC. La mise à jour du PGF comprend aussi un sous-projet pour la surveillance des activités du PGF, à un coût de 16 350 \$US.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

8. Les principaux résultats des sous-projets contenus dans le PGF initial sont les suivants :

- a) un atelier sur la « formation des formateurs » aux bonnes pratiques de réfrigération a été organisé; ces formateurs ont déjà dispensé cinq ateliers de formation pour techniciens en réfrigération;
- b) l'équipement pour l'établissement des installations de récupération et de recyclage des frigorigènes a été distribué aux ateliers d'entretien et des techniciens ont été formés à l'utilisation de cet équipement;
- c) la formation des agents de douane est prévue pour la deuxième moitié de 2001.

9. Le Secrétariat a fait remarquer au PNUD que, grâce aux sous-projets contenus dans le PGF, un total de 9,7 tonnes PAO de CFC auraient déjà été éliminées. Toutefois, en 2000, la consommation de CFC a été légèrement inférieure à celle de 1997. Le PNUD a informé le Secrétariat que les données sur les SAO pour le PGF initial avaient été recueillies lorsque la plupart des activités économiques de la Géorgie étaient bloquées. Depuis lors, l'économie semble avoir repris. De plus, le fait que la consommation actuelle de CFC dans le pays est demeurée légèrement inférieure à celle de 1997 devrait être vu comme un signe que les mesures législatives et l'exploitation du projet de récupération et de recyclage ont relativement réussi.

10. Le Secrétariat a aussi indiqué qu'il reste à démontrer comment les activités proposées permettront d'aider la Géorgie à réduire sa consommation de CFC de 11 tonnes PAO d'ici 2005.

Si la mise en oeuvre du projet est réussie, seulement 5 tonnes PAO de CFC seront éliminées (tel qu'indiqué dans la page couverture du projet). Le PNUD a avisé qu'on espère que par le biais d'autres mesures législatives, la fermeture d'usines de production de CFC partout dans le monde, d'autres forces du marché, et une aide limitée fournie dans la mise à jour du PGF, la Géorgie pourra se conformer aux mesures de contrôle d'ici 2005 et 2007.

11. Étant donné que la formation des techniciens en réfrigération est actuellement en cours de mise en oeuvre, que les activités de récupération et de recyclage ont commencé récemment, qu'une nouvelle législation sur les SAO est en cours d'élaboration, et que le prix du HFC-134a (comme produit pouvant remplacer le CFC-12) et plus de deux fois celui du CFC-12, le Secrétariat a fait part de ses réserves au PNUD quant à l'attribution des fonds qui restent pour le PGF de Géorgie à un programme d'encouragement pour la conversion. À cet égard, le PNUD a indiqué que beaucoup d'efforts ont été faits pour élaborer une mise à jour du PGF pour la Géorgie. Le gouvernement juge que la mise à jour du PGF est cruciale en ce moment, principalement afin de maintenir l'élan des sous-projets en cours approuvés dans le PGF initial.

12. Le Secrétariat a aussi indiqué qu'à tout le moins, les aspects gestion du PGF doivent être davantage accentués afin d'en arriver aux réductions proposées dans la consommation. Le PNUD a informé le Secrétariat que les aspects gestion sont essentiels, et c'est la raison pour laquelle le projet de surveillance (malgré son budget peu élevé) aidera le Centre de l'ozone à remplir ses tâches. De même, les fonds rendus disponibles grâce au projet de renforcement des institutions ajouteront au financement fourni par le truchement de la mise à jour du PGF, en autant que les aspects gestion sont visés.

RECOMMANDATIONS

13. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous, en tenant compte que la mise à jour du PGF a été préparée conformément aux décisions 31/48 et 32/28 et que le gouvernement de la Géorgie s'est engagé à se conformer à l'élimination des CFC en vertu du Protocole de Montréal et reconnaît les limites du financement dans le secteur de l'entretien des frigorigènes.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Mise en oeuvre du PGF: programme d'encouragement pour les utilisateurs finals des sous-secteurs de la réfrigération commerciale et industrielle et du transport réfrigéré	101 000	13 130	PNUD
b)	Mise en oeuvre du PGF: surveillance des activités du PGF	16 350	2 126	PNUD
c)	Mise en oeuvre du PGF: programme de formation dans le secteur de la réfrigération (phase III)	20 000	2 600	PNUE